

Séance extraordinaire du 12 décembre 2016

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue le lundi 12 décembre 2016 (12-12-2016) à 19 h 30, au 1230, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Constatant que les avis de convocation ont été expédiés conformément à l'article 156 du *Code municipal*, le conseil procède à l'ouverture de la séance.

D'entrée de jeu, monsieur le maire remercie les membres du conseil et mesdames Vallée et Larocque pour le travail effectué à la réalisation des prévisions budgétaires 2017.

1. Ouverture de la séance

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2016-12-532

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour comme suit :

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2017**
- 4. Adoption du programme triennal des immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019**
- 5. Adoption du règlement 437-2016 fixant les taux de taxation pour l'année financière 2017**
- 6. Période de questions**
- 7. Clôture de la séance**

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire s'adresse aux personnes présentes et expose ses orientations au sujet du budget 2017.

Séance extraordinaire du 12 décembre 2016

3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2017

2016-12-533

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2017, présentant des revenus et des dépenses de 5 293 317 \$, telles que déposées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Adoption du programme triennal des immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019

2016-12-534

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte le programme triennal des immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

5. Adoption du règlement 437-2016 fixant les taux de taxation pour l'année financière 2017

2016-12-535

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte le règlement 437-2016 fixant les taux de taxation pour l'année financière 2017, et ce, conformément à la loi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

6. Période de questions

Début : 20 h 09
Fin : 20 h 09 (Pas de question)

7. Clôture de la séance

2016-12-536

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que la séance soit levée à 20 h 10.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière